

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

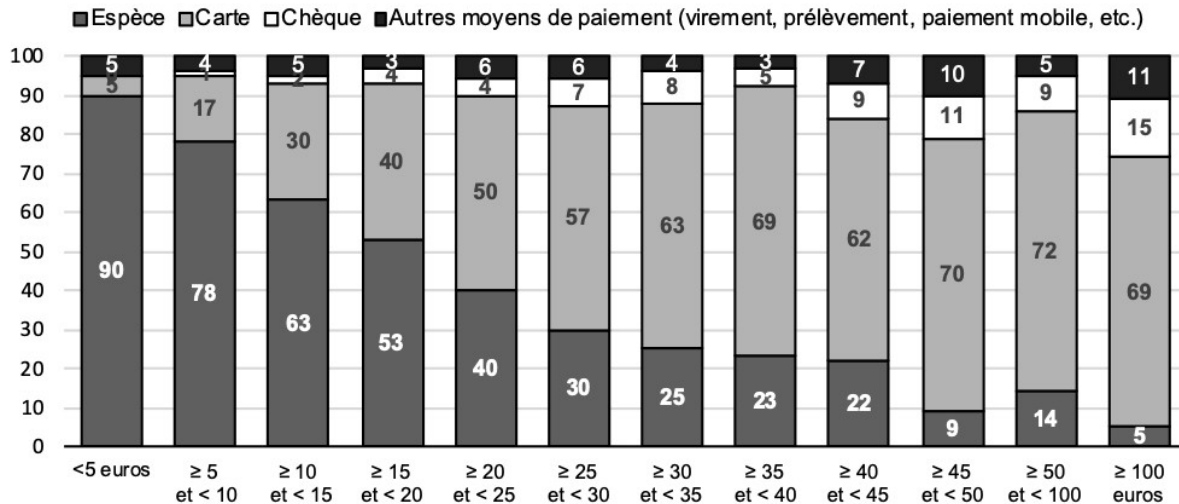
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Part des différents moyens de paiement utilisés selon le montant de la transaction en France en 2016 (en %).



Source : « L'usage des espèces en France : priorité aux transactions de faibles valeurs, *Bulletin de la Banque de France*, Banque de France, novembre-décembre 2018.

Lecture : En France, en 2016, 90% des transactions dont le montant s'élevait à moins de 5 euros étaient réglées en espèces.

Questions :

1. Présentez les différentes fonctions de la monnaie. (4 points)
2. Quelle est la répartition des différents moyens de paiement pour les transactions supérieures à 100 € ? (3 points)
3. A l'aide de deux exemples du document, vous montrerez que l'utilisation des différentes formes de monnaie varie selon le montant de la transaction. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

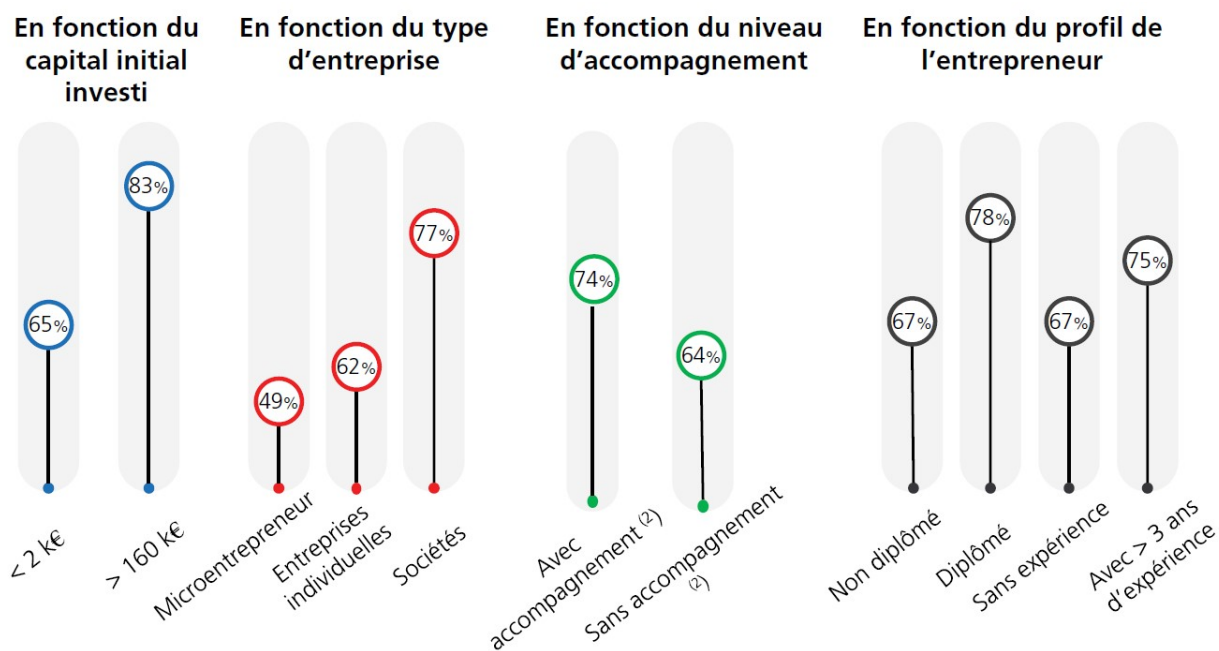
Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous illustrerez la diversité des figures de l'entrepreneur.

Document 1 :

L'entrepreneur peut se définir à travers sept caractéristiques récurrentes. [Première caractéristique] : sa capacité de questionnement et son refus de prendre pour acquis les situations existantes. Que ce soit Travis Kalanick et Garrett Camp, les fondateurs d'Uber, ou Brian Chesky, Joe Gebbia et Nathan Blecharczyk, les créateurs d'AirBnB, pour ne prendre que ces exemples, ils ont réagi à l'impossibilité de trouver rapidement un taxi ou au manque flagrant d'offres hôtelières. Deuxième point : la recherche de progrès. L'innovateur ne trouve sa raison d'être que dans le progrès. [...] Troisième caractéristique, les entrepreneurs sont tournés vers la créativité, même s'ils ne sont pas eux-mêmes créatifs. C'est pourquoi George Lucas, avec le studio Pixar, voulait fonder un lieu où se mêleraient artistes, directeurs de production, ingénieurs et designers. [...] Quatrième caractéristique : les entrepreneurs sont des individus constamment engagés qui ne cessent d'entreprendre. [...] Une cinquième caractéristique concerne la solitude de l'entrepreneur. Même s'il est doté d'une équipe nombreuse, l'entrepreneur reste un solitaire. Il peut obtenir un soutien de son entourage, il peut bénéficier d'un écosystème nourri pour développer son entreprise – banques, consultants, fournisseurs, mais c'est seul qu'il prend la décision ultime. [...] C'est pourquoi la sixième caractéristique réside dans la force de son ego. [...] La septième caractéristique de l'innovateur se trouve enfin dans le foisonnement de projets qu'il essaye de mettre en œuvre, peu importe le domaine. C'est l'exemple du Chinois Jack Ma, dont la galaxie d'innovations semble sans limite, ou encore des fondateurs de Google qui n'hésitent pas à passer de l'internet aux véhicules autonomes, ou à l'intelligence artificielle et aux systèmes de navigation.

Source : Xavier Pavie, « États-Unis, Europe, Asie : les visages de l'entrepreneur », *Cahiers français*, Mars-Avril 2018.

Document 2 : Pérennité à trois ans des entreprises créées en 2010



Source : Ministère de l'Économie et des Finances, *L'entrepreneuriat, faits et chiffres*, 2017.

Notes : - la pérennité à 3 ans mesure le pourcentage des entreprises créées en 2010 qui existent toujours au bout de 3 ans.

- k€ = 1 000 euros.